

Recherches sociographiques



L'évolution de la radio au Canada français avant 1940

Elzéar Lavoie

Volume 12, Number 1, 1971

Mass media

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055513ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055513ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lavoie, E. (1971). L'évolution de la radio au Canada français avant 1940. *Recherches sociographiques*, 12(1), 17–49. <https://doi.org/10.7202/055513ar>

Article abstract

Même si la radiodiffusion aura bientôt cinquante ans d'âge au Québec, elle n'a pas encore fait l'objet d'une véritable recherche historique. André Charbonneau a consacré en 1964 une trentaine de pages à l'histoire de la radiodiffusion au Canada pour le compte de l'Institut canadien de l'éducation des adultes (ICEA), mais il s'en tient à la traditionnelle optique du statut de propriété, tout en dressant à l'occasion une chronologie des principaux événements et en donnant parfois quelques indications statistiques.

Charbonneau ne faisait que reprendre le « Bref historique de la radiotélévision au Canada » paru en annexe au Rapport de la Commission Fowler (1957), travail succinct puisqu'il n'a que vingt et une pages et sans références. Comme on sait, le sens de l'évolution n'est pas le point fort des commissaires royaux ni des idéologues et juristes, mais la Commission Fowler fit légèrement mieux que la Commission Massey-Lévesque, qui ne daigna même pas songer à un historique, si bref soit-il. Tout compte fait, notre connaissance historique des débuts de la radiophonie est fort limitée pour les années 1920 et reste de nature juridique pour les années 1930. Pour les années 1950 et 1960 nous devons aux diverses commissions royales d'enquête une bonne documentation qui a été analysée par Jacques de Guise pour la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. Enfin, depuis 1957, Radio-Canada a établi à Montréal un Service des recherches et sondages dont la production mériterait d'être connue, à cause notamment de sa grande qualité.

L'obsession du statut et la faiblesse des archives d'entreprises¹ expliquent que l'intérêt des historiens ne s'est pas encore porté vers ce phénomène social nouveau dans une société traditionnelle comme celle du Canada français. Bruce Raymond ne consacre qu'une trentaine de pages à la radio dans un livre de plus de deux cents pages et Albert Shea n'a qu'un chapitre de sept pages sur cent trente pour Radio-Canada. En 1962 Radio-Canada a publié pour son trentième anniversaire une brochure qui contient peu d'information.

Quelques renseignements, glanés ici et là, nous permettent d'esquisser un aperçu historique des origines de la radio au Canada.

L'ÉVOLUTION DE LA RADIO AU CANADA FRANÇAIS AVANT 1940

Même si la radiodiffusion aura bientôt cinquante ans d'âge au Québec, elle n'a pas encore fait l'objet d'une véritable recherche historique. André Charbonneau a consacré en 1964 une trentaine de pages à l'histoire de la radiodiffusion au Canada pour le compte de l'Institut canadien de l'éducation des adultes (ICEA),¹ mais il s'en tient à la traditionnelle optique du statut de propriété, tout en dressant à l'occasion une chronologie des principaux événements et en donnant parfois quelques indications statistiques.

Charbonneau ne faisait que reprendre le « Bref historique de la radio-télévision au Canada » paru en annexe au Rapport de la Commission Fowler (1957), travail succinct puisqu'il n'a que vingt et une pages et sans références. Comme on sait, le sens de l'évolution n'est pas le point fort des commissaires royaux ni des idéologues et juristes, mais la Commission Fowler fit légèrement mieux que la Commission Massey-Lévesque, qui ne daigna même pas songer à un historique, si bref soit-il.² Tout compte fait, notre connaissance historique des débuts de la radiophonie est fort limitée pour les années 1920 et reste de nature juridique pour les années 1930. Pour les années 1950 et 1960 nous devons aux diverses commissions royales d'enquête une bonne documentation qui a été analysée par Jacques de Guise pour la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme.³ Enfin, depuis 1957, Radio-Canada a établi à Montréal un Service des recherches et sondages dont la production mériterait d'être connue, à cause notamment de sa grande qualité.

¹ ICEA, *La radiodiffusion au Canada depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Montréal, 1964.

² *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision*, Ottawa, 1957, vol. I, annexe II, 331-352 (Fowler). *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada*, Ottawa, 1951 (Massey-Lévesque).

³ Jacques de GUISE, *Contrôle des moyens de communications et équipement disponible dans les « mass media » au Canada*, rapport présenté à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (division II, rapport n° 12, manuscrit), décembre 1967, ix + 340 pp. en 2 volumes de pagination continue.

L'obsession du statut et la faiblesse des archives d'entreprises¹ expliquent que l'intérêt des historiens ne s'est pas encore porté vers ce phénomène social nouveau dans une société traditionnelle comme celle du Canada français. Bruce Raymond ne consacre qu'une trentaine de pages à la radio² dans un livre de plus de deux cents pages et Albert Shea n'a qu'un chapitre de sept pages sur cent trente pour Radio-Canada.³ En 1962 Radio-Canada a publié pour son trentième anniversaire une brochure qui contient peu d'information.⁴

Quelques renseignements, glanés ici et là, nous permettent d'esquisser un aperçu historique des origines de la radio au Canada.

a) *Les émetteurs*

On sait que c'est le ministère fédéral de la Marine et des Transports qui utilisa pour la première fois au Canada les ondes hertziennes comme guide soit des bateaux, soit des trains. Après la première guerre mondiale personne au Canada ne devinait l'importance de la radiophonie pourtant grandement perfectionnée durant le conflit. Le permis d'expérimentation accordé à la Compagnie Marconi en 1919 à Montréal pour XWA, qui devait devenir le poste CFCE, passa inaperçu et en 1922 le gouvernement avait octroyé 52 permis de diffusion sans se rendre compte de ce qui était en train de se produire. En 1939 on pouvait encore louer le « coup d'audace qui prouva à toute l'Amérique l'esprit d'entreprise des Canadiens français et leur intérêt dans les sciences modernes »:⁵ l'ouverture de CKAC le 3 mai 1922 par les directeurs de *La Presse*. Plus mystérieux se révèle l'octroi simultané de deux permis d'exploitation à Québec en 1926 pour les émetteurs CHRC et CKCV qui ne firent d'abord pas grand bruit dans le public.

La Commission royale d'enquête sur la radiodiffusion, dite Commission Aird-Bowman-Frigon, fournit ici quelques renseignements inté-

¹ À CKAC, malgré son âge, il n'y a que le dossier contre l'étatisation de l'entreprise présenté à la Commission canadienne de radiodiffusion en 1932 qui est rassemblé, mais il se trouve en un état de conservation déplorable. Les archives des programmes de Radio-Canada à Montréal ne contiennent que quelques références au fichier chronologique avant 1938 alors que les archives administratives se trouvent au siège social à Ottawa, dont le Comité Fowler de 1965 a assez dit l'inaccessibilité.

² John A. IRVING, éd., *Mass Media in Canada*, 87-119.

³ Albert A. SHEA, *Broadcasting: the Canadian way*, 43-51.

⁴ CBC, éd., *Broadcasting in Canada. History and Development of the National System*, 1962.

⁵ API-1939, 55. (*Annuaire de la publicité et de l'imprimerie*, 1939 et 1940/1941, Ottawa, Éditions du Droit, 1939-1940, 2 vols. Ces publications furent patronnées par l'Association des Maîtres-Imprimeurs et contiennent une section consacrée à la radio et un grand nombre d'informations pertinentes. Elles sont évoquées ici comme documents dont l'auteur a établi la valeur dans un autre travail (à paraître). La seconde et dernière parution fut retardée par la guerre. Dit ci-après API-1939 et API-1940.)

ressants.¹ En 1929, existaient neuf émetteurs au Québec, dont quatre à Montréal, quatre à Québec et un à Saint-Hyacinthe, possédé par la ville même, mais il n'est pas question de celui du chemin de fer à Chicoutimi, dit station « fantôme ».² À Montréal, l'indicatif de l'émetteur ministériel était CNRM et celui de Québec CNRQ, et il est fort à parier que celui de Chicoutimi, tout fantôme qu'il fût, se dénommait CNRC. La Société Marconi avait transformé son indicatif XWA en CFCF et la Société Northern Electric concurrente avait CHYC.³ Comme *La Presse* à Montréal avait CKAC, *Le Soleil* à Québec avait CKCI, mais il était le plus faible émetteur avec ses 22½ watts.

À cette époque, le Québec avait près de 9,000 watts d'émission (8,997½) alors que l'Ontario jouissait de 10,550 et la région des Prairies de 15,570 watts, ce qui plaçait Québec au troisième rang.⁴ On ne sait ni quand ni comment disparurent le poste du *Soleil* et celui de Northern Electric.

Si, lors de l'entrée de Marcel Lefebvre en 1926 à CKAC « la radio d'alors, à Montréal du moins, piétinait encore sur place »,⁵ selon un témoin de l'époque, en 1929 CKAC, néanmoins, quittait l'édifice de *La Presse* et aménageait en de nouveaux locaux sis dans l'édifice de la Banque de Commerce dans l'ouest de Montréal, signe évident d'expansion et de prospérité. À Québec, on ne connaît pas l'état de la radio d'alors ni de signe d'expansion qu'eurent noté des contemporains.

b) L'information radiophonique

Le premier renseignement que nous ayons à propos de l'information radiophonique est celui que le publiciste Pierre Ranger, de CKAC, donne comme exemple d'exploit des débuts de cet émetteur. En 1925, CKAC diffusait le résultat des élections fédérales du Manège militaire de la rue Craig à Montréal alors que les studios se trouvaient dans l'édifice de *La Presse*, rue Saint-Jacques.⁶

Quelques gouvernements provinciaux patronnaient déjà les premiers programmes de radio-scolaire⁷ lorsque le Québec inaugura la bihebdomadaire *L'heure provinciale* à CKAC en 1930.⁸

¹ *Rapport de la Commission royale de la radiodiffusion*, Ottawa, 1929 (Aird). Le texte ne commence qu'à la page 6 et s'achève à la page 14, et des pages 15 à 30, ce sont des appendices. La brochure de 60 pages est bilingue et tout dire en 8 pages est un record.

² En 1932, la Société des chemins de fer nationaux remet ce poste à la Société canadienne de radiodiffusion; il deviendra la station de base CBJ de Radio-Canada.

³ *Rapport Aird*, 28-29.

⁴ *Ibid.*

⁵ API-1939, 59 (texte d'Armand Goulet).

⁶ API-1940, 40.

⁷ ICEA, *op. cit.*, 13.

⁸ Robert RUMILLY, *Histoire de la Province de Québec*, XXXI, 205-206.

D'après Rumilly, cette émission est moins une émission d'informations qu'une pièce dans le jeu d'échecs fédéral-provincial. Mais l'historien nous informe constamment du contexte politico-juridique,¹ trop souvent ignoré, sciemment ou non, par tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont parlé de statut. On peut ainsi constater que les groupes qui ont accès à l'antenne (grands chefs, Église) commencent à percevoir l'intérêt de propagande que représente la radiophonie au début des années 1930.² Mais s'il est souvent fait mention du « conflit autour de la radio »,³ de l'information il n'est pas ou peu question. Il semble cependant que les causeries étaient le genre radiophonique préféré, puisque le même historien fait grand état de celles prononcées lors de la Semaine missionnaire à Montréal en 1930⁴ et de celle de l'abbé Groulx au retour de sa visite en Louisiane.⁵

L'historien de l'information aura fort à faire pour discerner la part prise par la radio durant la première décennie de son existence. On peut légitimement se demander si l'information radiophonique était vraiment collective ou du genre de celle destinée à quelques groupes de privilégiés. En effet Pierre Ranger affirme que « le premier personnel du poste CKAC comprenait MM. John P. Gallagher, Jacques-Narcisse Cartier, directeurs, et Leonard Spencer, devenu ingénieur en chef » et « ces trois connaissaient tous les noms de ceux qui formaient le groupe des auditeurs du poste ». ⁶ Peut-être est-ce là une pieuse exagération, mais ces noms de pionniers sont à retenir, ainsi que celui de Narcisse Thivierge de CHRC à Québec, dénommé « le père de la radio québécoise ». ⁷

c) *Les récepteurs*

La Commission Aird donne aussi la statistique des permis d'écoute pour 1929; là encore, le Québec venait au troisième rang avec 49,751 récepteurs versus 145,263 pour l'Ontario, presque trois fois plus équipé, et 62,765 pour les Prairies.

Plus curieux encore étaient deux faits que révélait cette statistique. Alors qu'au Québec pour l'année fiscale 1927-28, il y avait eu 51,347 permis d'écoute, il n'y en avait plus que 49,751 pour celle de 1928-29, soit une diminution de près de 1,600 récepteurs. Au contraire, l'augmentation en Ontario avait été de plus de 20,000 nouveaux récepteurs. D'ailleurs, les

¹ *Id.*, XXXI, 205 sq, 213, 239; XXXII, 109-113, 156.

² Rumilly signale les deux émetteurs de la ville de Québec « appartenant l'un à un *bleu*, l'autre à un *rouge*, et diffusant, l'un des discours des *bleus*, l'autre des discours des *rouges* » (*op. cit.*, XXXI, 109) et note qu'à la fin de la campagne électorale fédérale de juillet 1930 « les grands chefs lancent leur suprême appel par T.S.F. » (*Id.*, 239.)

³ *Id.*, 109-113.

⁴ *Id.*, 27.

⁵ *Id.*, 139.

⁶ API-1939, 55.

⁷ *Id.*, 57.

rythmes de croissance différents du Québec et de l'Ontario étaient un autre trait, structurel cette fois, puisqu'à quasi parité en 1923, le Québec doublait son nombre en 1924-25 tandis que l'Ontario quadruplait le sien. Par la suite l'Ontario progressait à vive allure, l'écart s'aggravait et le déphasage s'accroissait en un temps non encore marqué par la crise économique.

En fait, 50,000 récepteurs environ pour plus de 525,000 ménages au Québec, c'était un taux de radio-réception inférieur à 10%, tandis que 145,000 récepteurs pour près de 800,000 ménages en Ontario, c'était un taux approchant 20%.¹ Le taux de radiophonie du Québec était inférieur alors au taux moyen pour l'ensemble du Canada, qui devait se situer à environ 13% puisqu'il y avait, selon la Commission Aird, près de 300,000 récepteurs pour plus de deux millions de ménages au Canada.² Il est donc à la fois inexact de dire que les premiers hommes de la radio connaissaient tous leurs récepteurs, près de 10,000, comme d'écrire que « la radio atteignait presque tous les foyers ».³

Ces renseignements, si imprécis soient-ils, irradient cependant une faible lueur sur des problèmes que l'historien doit se poser: le nombre et l'identité des émetteurs, l'éventail de la réception, le rythme de croissance, la sorte de message émis et par conséquent les catégories qui ont accès à l'antenne.

En rassemblant et groupant des faits de toute nature, en surprenant quelques témoignages disséminés ici ou là et en les confrontant quand il est possible de le faire, notre travail, sans viser à l'exhaustivité, veut les systématiser et les mettre en ordre pour illustrer l'évolution de la radio au Canada français avant 1940. Comme premier travail de déblaiement, il ne prétend pas cependant faire œuvre totalement originale et il utilise la contribution de quelques excellents empiristes de la dernière décennie dont les noms et les œuvres, souvent manuscrites, mériteraient d'être connus.

I. ÉVOLUTION DE LA RADIOPHONIE, 1931-1941

a) *La radiophonie au recensement de 1931*

André Charbonneau affirme que « le nombre de récepteurs privés était passé de 9,956 à 134,486 » de 1923 à 1926 au Canada, et qu'en décembre 1928 « le nombre de permis d'écoute accordés allait atteindre les

¹ Ce calcul approximatif est fait sur la base, légèrement déprimée, du recensement décennal de 1931 (BFS).

² Même remarque.

³ R. RUMILLY, *op. cit.*, XXXI, 205-206.

530,000 ».¹ On peut déduire du chiffre des recettes qu'il donne pour l'année fiscale 1932-33, à deux dollars du permis, qu'il y avait alors 500,000 récepteurs, soit une légère diminution par rapport à 1929, probablement due à la crise économique. Mais pour l'année suivante, 1933-34, il y aurait eu 625,000 récepteurs en opération, soit une augmentation d'un quart en une seule année.²

Cependant cette approche trop globale du problème de la réception n'est guère satisfaisante puisque parler du Canada est une vue de l'esprit pour un médium de communication dont le rayon d'action était faible à l'époque, 15 milles pour les émetteurs à faible puissance et 75 milles pour ceux de grande puissance. De plus, un médium de communication orale est forcément limité par l'aire linguistique d'une collectivité. Seule l'analyse régionale est valable dans un tel cas car, même si la progression de la radiophonie est certaine et impressionnante vu son départ *ex nihilo*, il faut surtout connaître la densité de la réception pour la déclarer phénomène collectif.

Le recours au recensement décennal de 1931 est tout indiqué puisque les recenseurs eurent la bonne idée de demander si le recensé possédait ou non un appareil récepteur de radio.³ Sur 2,275,171 ménages au Canada, 763,444, soit 33.5%, possédaient un appareil,⁴ mais l'Ontario, à lui seul, possédait près de la moitié des récepteurs et le Québec n'en détenait pas 20%, suivi de près par la région des Prairies. Comme on le voit, la concentration était fort grande, en un point du territoire, au centre, et faible aux extrémités.

Tandis que le Québec est au second rang pour le nombre des ménages et le nombre de récepteurs au Canada, il est déporté au troisième rang pour l'importance relative ou la proportion de ses ménages qui possèdent un appareil récepteur. En effet, alors que près de 45% des habitations ontariennes en sont pourvues, il y a à peine près de 28% de celles du Québec dans ce cas, taux de radiophonie presque atteint par la vaste région des Prairies. Plus curieusement encore, le taux de radiophonie des seuls ménages urbains situe encore le Québec au troisième rang derrière l'Ontario et la Colombie Britannique. Enfin, avec un nombre de foyers et de détenteurs

¹ ICEA, *loc. cit.* Pourtant la Commission Massey-Lévesque en 1951 (*Rapport...*, p. 30) maintient le chiffre de 296,926 de la Commission Aird de 1929 (*Rapport...*, p. 28).

² *Id.*, 29.

³ DBS/BFS, *7^e Recensement de la population, 1931*, vol. I: *Sommaire*; vol. V: *Gains, habitations, familles et divers* (notamment tableau 57, p. 979); vol. VIII: *Agriculture* (notamment tableau 29, p. LXXIV).

⁴ Signalons la non-concordance de ce chiffre avec celui de la statistique fiscale des permis (500,000 permis en 1932). La différence d'environ 250,000 en moins donnerait un taux de plus de 30% de fraude fiscale. Comme la réception de l'époque était tributaire de l'antenne extérieure, ce taux de fraude est improbable; s'il est exact, il indiquerait tout le mal que l'on se donnait pour frauder et la valeur économique que représentait le permis fiscal par rapport au coût de l'appareil.

TABEAU 1

Pourcentage des ménages ayant déclaré posséder un appareil récepteur de radio, par région et par type d'habitat, et le rang que chaque région occupe, Canada, 1931.

RÉGION	MÉNAGES (A)			RADIOS (B)			B/A			
	N	%	Rang	N	%	Rang	Urbains %	Ruraux %	TOTAL	
									%	Rang
Maritimes.....	209,098	9.5	4	43,932	5.75	5	34	13	21	5
Québec.....	535,472	23.5	2	148,873	19.5	2	37.5	8.4	27.8	3
Ontario.....	810,157	35.5	1	362,303	47.5	1	53.6	30	44.7	1
Prairies.....	521,452	22.5	3	143,289	18.75	3	35.8	25	27.5	4
Colombie Britannique.....	177,923	8.5	5	65,029	8.5	4	44	27	36.5	2
TOTAL: Canada.....	2,275,171	99.5		763,444	100		44	21.4	33.5	

SOURCE: BFS, Recensement de 1931, vol. I.

TABEAU 2

Pourcentage des ménages ruraux ayant déclaré posséder un appareil récepteur de radio, par région, et le rang que chaque région occupe, Canada, 1931.

RÉGION	MÉNAGES (A)			RADIOS (B)			B/A		
	N	%	Rang	N	%	Rang	%	Rang	
									Maritimes.....
Québec.....	178,294	17.6	3	14,916	6.8	5	8.4	5	5
Ontario.....	309,048	30.5	2	93,571	43.5	1	30	1	1
Prairies.....	317,023	31.2	1	70,094	32.2	2	25	2	3
Colombie Britannique.....	79,541	7.9	5	21,745	10.	3	27	3	2
TOTAL: Canada.....	1,013,437	100		217,192	100		21.4		

SOURCE: BFS, Recensement de 1931, vol. V.

de récepteurs assez semblable, le Québec et la région des Prairies sont dans une même situation.

Ce qui retient le plus l'attention, c'est le faible taux de radiophonie des foyers ruraux au Québec. En effet, le Québec, au troisième rang pour le nombre des foyers ruraux, ne possède que 6.8% des récepteurs de cette catégorie, ce qui fait qu'à peine 8.4% de ses foyers ruraux sont munis d'un appareil radio. Pendant que le quart ou plus des logements en dehors des villes possédaient un radio dans trois sur cinq vastes régions du Canada, moins de 10% de ceux du Québec, exactement un appareil pour douze habitations, jouissaient de cet avantage. Le Québec était même devancé sur ce plan par la région des Maritimes, faiblement peuplée et réputée pauvre, qui avait un appareil par près de huit foyers ruraux.

Alors que plus du tiers des foyers urbains dans trois régions sur cinq, et près ou plus de la moitié des urbains dans les deux autres régions du Canada ont un radio, ce qui fait un indice d'un appareil pour trois ou pour deux foyers, l'écart est de beaucoup plus marqué en dehors des villes, variant du double dans la région des Maritimes au triple pour le Québec. C'est l'indice de la normalité économique de la ville québécoise et de la pauvreté de la campagne québécoise.

Bien plus faible encore est la situation des fermes québécoises qui possèdent un récepteur de radio. Le Québec se situe au dernier rang, avec un taux trois fois moindre que celui de l'Ontario et de la Colombie Britannique et loin derrière les provinces des Prairies. Même celles des Maritimes le dépassent de beaucoup, sauf le Nouveau-Brunswick qui lui est apparenté.

Par contre, les ménages urbains québécois sont plus proches des urbains canadiens avec 37.5% des foyers possédant un appareil récepteur de radio. Mais la distribution sur le territoire est inégale, car Montréal avec ses 170,811 ménages possède 69,938 récepteurs, soit un taux de radiophonie de 40%, alors que Québec pour ses 23,043 foyers a 8,358 récepteurs, soit 36%, et Trois-Rivières pour 6,191 habitations en a 2,005, soit 32%. Dans la région métropolitaine même, Verdun, banlieue aux deux tiers anglophone, jouit de 7,187 récepteurs pour ses 13,914 foyers, soit un taux de radiophonie de 51%, alors que Montréal aux deux tiers francophone a un taux de 10% inférieur.¹

Radio et autres moyens de communication. Pour quatre commodités destinées à le relier au monde extérieur, le fermier québécois est au dernier rang de tous les fermiers canadiens pour deux d'entre elles, la radio et l'automobile, et à l'avant-dernier rang pour le téléphone. Le fermier ontarien est avantagé dans deux secteurs et celui de Colombie Britannique également

¹ BFS, *Recensement de 1931*, vol. V, tableau 58.

dans deux autres secteurs. Pour l'automobile, par exemple, alors qu'environ la moitié des fermiers en jouissent en Ontario, dans les Prairies et en Colombie Britannique, il n'y en a pas une pour cinq fermiers québécois, dépassés par ceux des Maritimes dont le mode d'exploitation des fermes est pourtant assez analogue au leur.

Ce n'est que sur le plan de l'électrification des fermes que le Québécois reprend sa place normale au troisième rang, et il est au premier rang pour l'utilisation de l'eau courante à la cuisine. La ferme québécoise est vraiment un foyer pauvre, isolé, le plus faiblement relié au monde extérieur de tous les foyers canadiens. Dans ce contexte, la radio n'est présente que chez le gros fermier, le notable rural et au village dans les lieux de rencontre plus ou moins communautaires comme le magasin général, l'auberge, etc. S'il y a réception radiophonique rurale, l'écoute en est collective et au lieu d'être agent de liaison extérieure à la localité et facteur d'individualisme, la radio est plutôt agent de cimentation locale et signe de dépendance envers les notables locaux, cadres qui sont curieusement renforcés par la nouveauté technologique.¹

On reconnaîtra que la statistique de recensement nous fait mieux connaître la société de l'époque que toutes les querelles juridiques. Parce que la radiophonie a un coût économique de réception (achat de l'appareil et de piles là où il n'y a pas d'électricité, permis fiscal), elle se situe comme l'installation électrique à mi-chemin entre l'automobile et le téléphone.² Puisque les ressources sont rares, un choix doit intervenir entre les besoins et le fermier québécois a choisi parmi les besoins au coût paritaire celui du confort électrique³ plutôt que celui de la liaison avec le monde. Enfin le coût économique explique aussi la disparité entre francophones et anglophones du Québec aux revenus différents et aux obligations familiales différentes.

b) *La radiophonie au recensement de 1941*

La situation que révèle la statistique de 1941 montre mieux que tout discours l'évolution de la radiophonie.⁴ En 1941, avec un peu moins que sa part de récepteurs (22.5%) pour sa part de ménages (25%) qui le situe au deuxième rang des régions du Canada, le Québec se situait au quatrième

¹ On aura reconnu l'univers social même du radio-roman le plus populaire des ondes québécoises, *Un homme et son péché*, dit « Séraphin ».

² Voir tableau 3.

³ Même si les pourcentages du tableau 3 peuvent s'expliquer par l'accès plus facile à la source émettrice plus décentralisée dans le cas de l'électricité que dans celui de la radio, il y a un besoin urgent d'électrification rurale clairement ressenti. Les hommes politiques qui vont tergiverser durant près de quinze ans sur la solution trouvée en Ontario vingt ans auparavant sont les seuls à ne pas le ressentir avec urgence, car ils possèdent la vérité éternelle de l'élite et du *statu quo*.

⁴ DBS/BFS, *8^e Recensement de la population, 1941*, vol. I: *Revue générale* (notamment tableau 17, p. 421); vol. IX, pp. 81-83 et tableau 30, pp. 142-144.

TABLEAU 3

Pourcentage de toutes les fermes ayant déclaré chaque espèce de commodité, par province, Canada, 1931.

COMMODITÉ	PROVINCE										TOTAL
	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C. B.	CANADA	
Radio.....	10.9	12.1	7.8	6.3	21.5	18.1	20.2	17.7	23.6	16.4	
Électricité.....	4.	9.5	7.4	14.0	16.8	3.7	2.9	2.9	24.6	10.1	
Automobile.....	29.1	25.3	29.4	18.9	60.3	45.1	45.8	42.1	38.5	41.6	
Téléphone.....	21.6	26.0	20.9	19.5	54.1	24.2	34.3	17.1	26.5	32.1	

SOURCE: BFS, Recensement 1931, vol. VIII: Agriculture.

TABLEAU 4

Pourcentage des ménages ayant déclaré posséder un appareil récepteur de radio, par région et par type d'habitat, et le rang que chaque région occupe, Canada, 1941.

RÉGION	MÉNAGES (A)		RADIO (B)			B/A		
	N	%	N	%	Rang	Urbaux %	TOTAL	
							Rang	%
Maritimes.....	235,204	9.2	161,767	8.3	5	87.7	57.4	69.6
Québec.....	644,579	25.	454,902	22.5	2	85.1	41	70.6
Ontario.....	910,935	39.2	759,228	38.	1	90.9	71	83.6
Prairies.....	564,461	22.	438,718	22.	3	88.4	70.8	77.7
Colombie Britannique.....	220,565	8.6	185,289	9.2	4	89.7	77.6	84.3
TOTAL: Canada.....	2,575,744	100	2,002,889			88.6	64.5	100

SOURCE: BFS, Recensement de 1941, vol. I.

rang pour la proportion de ses logements pourvus d'un appareil récepteur: les Prairies, en progressant plus vite, lui avaient ravi la troisième place de 1931. Cependant, avec un taux de 70.6% de foyers munis d'un récepteur, la radiophonie était devenue un phénomène de masse au Québec. Cet essor de la radio remonte à un peu avant 1937;¹ à cette date, le taux de radiophonie atteint déjà 57%.²

En fait, c'est le Québec qui a progressé le moins vite durant la décennie, à l'exception de l'Ontario déjà bien pourvu en 1931. La région des Prairies comme celle des Maritimes, avec un taux d'accroissement double, le dépassent de beaucoup pour atteindre avant lui le niveau de saturation. Même les logements urbains du Québec marquent un retard sur leurs homologues des autres régions du pays.

Cependant c'est l'influence du faible taux de radiophonie des habitations rurales au Québec qui affaiblit l'ensemble. En effet ce taux est de 30% inférieur à celui de son voisin de l'ouest et de 15% inférieur à celui de son voisin de l'est, la région des Maritimes. Pour la proportion des foyers ruraux munis d'un radio, le Québec est au dernier rang, avec un appareil pour 2.5 foyers environ.

On trouve ici l'indice d'une lente participation des régions rurales québécoises à la prospérité économique et d'une faible intégration des villages au rythme de vie urbaine. L'écoute radiophonique a sans doute délaissé les lieux communautaires et n'est plus subordonnée aux notables mais elle demeurerait sujette aux liens de parenté et de voisinage; la collectivité serait fragmentée en petits groupes pour la liaison avec le monde extérieur.

Radio et autres moyens de communication. Le Québec est au dernier rang des régions canadiennes pour trois des quatre principales sources de liaison avec l'extérieur. Pour l'automobile, son taux d'équipement est de deux à plus de trois fois inférieur à ceux de trois régions du pays. C'est presque aussi le cas pour le téléphone mais la marge est moindre pour l'équipement de radio. Quant à l'électricité, même s'il est deux fois moins équipé que l'Ontario et la Colombie Britannique et même s'il est devancé par la région des Maritimes, le Québec devance encore les Prairies.

L'électrification des fermes au Québec progresse plus lentement que celle des fermes d'Ontario et même des Maritimes alors que celle de la région des Prairies est faible et celle de la Colombie Britannique régresse. Il y a régression aussi dans presque toutes les régions pour l'équipement téléphonique puisque le nombre des fermes augmente tandis que le nombre

¹ Il date peut-être de la reprise économique de 1935-36. Il est néanmoins curieux de constater que de 1931 à 1937, au cœur même de la grande crise, le nombre de récepteurs aurait doublé.

² *Canadian Advertising Rates and Data*, Toronto, Maclean-Hunter, July 1939, 125 (dit ci-après: CARD); API-1940, 43.

TABLEAU 5

Pourcentage des ménages ruraux ayant déclaré posséder un appareil récepteur de radio, par région, et le rang que chaque région occupe, Canada, 1941.

RÉGION	MÉNAGES (A)			RADIOS (B)			B/A	
	N	%	Rang	N	%	Rang	%	Rang
Maritimes.....	144,652	12.4	4	85,127	11.4	4	57.4	4
Québec.....	212,579	18.3	3	87,160	11.6	3	41.	5
Ontario.....	354,397	30.5	1	253,059	33.8	1	71.	2
Prairies.....	342,262	29.6	2	243,084	32.5	2	70.8	3
Colombie Britannique.....	103,961	9.2	5	80,699	10.7	5	77.6	1
TOTAL: Canada.....	1,158,851	100		747,855	100		64.5	

SOURCE: BFS, Recensement de 1941, vol. IX.

TABLEAU 6

Pourcentage de ménages ruraux pourvus de certaines commodités, par région, Canada, 1941.

RÉGION	POPULATION RURALE N	MÉNAGES RURAUX %	COMMODITÉ							
			ÉLECTRICITÉ		TÉLÉPHONE		RADIO		AUTO	
			%	Rang	%	Rang	%	Rang	%	Rang
Maritimes.....	144,652	12.4	35.2	3	19.1	4	57.5	4	26.2	4
Québec.....	212,579	18.3	31.5	4	15.9	5	41.0	5	17.2	5
Ontario.....	354,397	30.5	53.5	2	44.7	1	71.4	2	60.1	1
Prairies.....	345,262	29.6	13.0	5	24.1	3	70.8	3	43.9	2
Colombie Britannique.....	103,961	9.2	61.0	1	28.3	2	77.6	1	35.8	3
TOTAL: Canada.....	1,158,851	100	35.6		28.7		64.5		41.1	

SOURCE: BFS, Recensement de 1941, vol. I.

de téléphones reste stationnaire. Il en est de même de l'équipement automobile où seul l'Ontario trouve le moyen de se motoriser davantage. Ces faits sont probablement dus à l'embargo gouvernemental ou au refus de progression de la source extérieure de nature monopolistique, toute orientée vers la production de guerre.¹

En revanche, l'équipement de radio, surtout parce qu'il sert les fins de la propagande gouvernementale, ne connaît aucun frein. Les fermes canadiennes, à l'exception de celles du Québec, soit à plus de la moitié, soit à plus des deux tiers, selon les régions, sont pourvues de récepteurs. La ferme québécoise, qui a un long retard à combler, progresse plus lentement que celle des autres régions, mais le tiers est maintenant atteint et dépassé. L'électrification, qui ne peut être poussée plus avant, est compensée par la radiophonie, dont le taux double désormais celui du téléphone, également plafonné. Si l'électrification est un besoin mis entre parenthèses, la liaison avec l'extérieur est devenue plus nécessaire que la relation interpersonnelle.

La radiophonie au Québec selon les villes et les régions. Le 36% des fermes munies d'un récepteur est une moyenne: les fermes de 20 des 65 districts de recensement du Québec ont un taux inférieur à ce pourcentage. Il s'agit des régions de la Chaudière, des Bois-Francs, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie et surtout du Haut-Outaouais québécois et de l'Abitibi. C'est dans le comté de Chapleau en Abitibi que se trouve le taux le plus faible, soit 12.4%; les 19 autres comtés de cette région se situent entre 23% et 35%.² Pour un bon tiers des régions québécoises, il n'y a qu'un appareil récepteur pour trois ou quatre fermes. Ce sont en même temps les régions les moins électrifiées et la faiblesse de l'équipement téléphonique y est encore plus généralisée. Quant à l'automobile, en dehors des régions avoisinantes des grandes villes de Montréal et Québec, c'est l'ère des taxis.

Le taux de radiophonie des fermes québécoises en 1941 était exactement celui des foyers urbains en 1931³ et le rattrapage est retardé à la fois par l'insuffisance d'électrification et les restrictions du temps de guerre qui n'affectent pas aussi intensément l'Ontario ou la Colombie Britannique, déjà bien pourvus avant la guerre.

Le coût économique de l'équipement de radio explique aussi que la ville de Montréal soit à l'avant-dernier rang des vingt-sept villes canadiennes de 30,000 habitants et plus, d'ailleurs suivie par une autre ville québécoise, Hull. Alors qu'ailleurs le pourcentage est de 90% et plus, Montréal a 85.5% de ses foyers munis d'un radio, soit 7.5% de moins que Toronto, deuxième plus grande ville du Canada. La situation est analogue pour les autres commodités, où Montréal est presque constamment à l'avant-dernier

¹ Il s'agirait de la conscription industrielle initiée par les mesures de guerre.

² BFS, 8^e Recensement de la population, 1941, vol. IX: *Logements*, 142 sq.

³ Comparer le tableau 7 au tableau 1.

TABLEAU 7

Pourcentage de toutes les fermes ayant déclaré chaque espèce de commodité, par province, Canada, 1941.

COMMODITÉ	PROVINCE								TOTAL	
	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Q.U.B.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.B.	CANADA
Radio.....	54.0	58.7	48.6	56.5	66.2	66.8	71.8	72.7	69.4	60.6
Électricité.....	6.2	26.2	18.6	25.6	37.3	7.3	4.9	6.0	36.0	20.2
Automobile.....	30.1	29.6	27.3	16.4	69.6	48.5	45.7	46.4	35.2	45.8
Téléphone.....	18.2	25.8	16.0	15.9	50.9	23.9	32.6	18.0	19.2	29.3

SOURCE: BFS, Recensement de 1941, vol. IX.

rang et où l'écart entre Montréal et Toronto est encore beaucoup plus accentué.

Par contre Verdun, de composition ethnique inversée, a un pourcentage de près de 93% de ses foyers pourvus d'un radio. De même, si Hull a 83.8% de ses foyers munis de récepteurs de radio, Ottawa, sur l'autre rive et aux deux tiers anglophone, en a pour sa part 92.5%, soit un écart de plus de 8%. Sherbrooke connaît un meilleur sort et seul Outremont au Québec peut se comparer aux villes ontariennes avec son équipement radio de 95% et automobile de 41.5%.¹ À l'inégalité ethnique se superpose l'inégalité sociale, et l'écart entre ce 95% d'Outremont et le 36.5% des fermes québécoises est vraiment trop grand, sans parler du comté de Chapleau avec son taux de 12.4%. La statistique décrit bien le scandale.

La fraude fiscale. On doit noter aussi des distorsions en 1941 entre la statistique du recensement et la statistique fiscale des permis d'écoute. Au moment où se tenait le recensement, le Ministère des transports publiait son rapport final pour l'année fiscale 1940-41 sur l'émission des permis d'écoute.² Ce rapport donnait comme total 1,454,717 permis pour le Canada alors que le recensement en dénombrait deux millions.³ La fraude fiscale serait alors de plus de 25%.

L'écart entre les deux séries statistiques est de 32% pour les deux extrémités du pays, les Maritimes et la Colombie Britannique, de près de 29% pour les Prairies, de plus de 26% en Ontario et de près de 24% seulement pour le Québec. Si on considère que l'écart dans les grandes villes de Montréal et Toronto avec 4% et 3% est faible, et qu'une variation de 10% ou moins est acceptable, les villes moyennes des Prairies: Saskatoon, Edmonton et Calgary, comme la ville de Sherbrooke au Québec, restent, avec 11%, dans les limites raisonnables, en compagnie de London, Kitchener et Ottawa en Ontario.

Cependant des différences entre les deux séries statistiques de plus de 20% pour Sudbury, Hamilton (23%) et Windsor (36%) en Ontario doivent inquiéter le chercheur, tout comme celles de plus de 20% à Vancouver et à Hull (27%), Trois-Rivières (26%) et Québec (23%) dans la province du même nom. Les variations entre 12% et 16%, qui sont celles d'Halifax et de St. John dans les Maritimes et de Winnipeg et Régina dans les Prairies, posent aussi un problème d'interprétation.⁴

Une addition des permis pour les vingt-sept villes de 30,000 habitants et plus, confrontée avec celle de la statistique du recensement de 1941 pour les

¹ BFS, *Recensement de 1941*, vol. IX: *Logements*, tableau 18a, p. 83.

² CARD, fourth quarter, 1941, 137.

³ BFS, *Recensement de 1941*, vol. IX: *Logements*, tableau 18-18a.

⁴ Voir la liste du BFS, vol. IX, tableau 18a, p. 83, comparée avec liste du CARD, fourth quarter, 137.

TABLEAU 8

Nombre de récepteurs de radio selon la statistique fiscale et selon la statistique du recensement, par région et par type de localisation, et pourcentage de variation selon la source, Canada, 1941.

SOURCE	RÉGION	TYPE DE LOCALISATION ^a												TOTAL	
		VILLES DE 30,000 ET PLUS (N: 27)			VILLES DE 5,000 à 30,000			LOCALITÉS						TOTAL	
		N	Écart %	Écart %	N	Écart %	De moins de 5,000	Rurales ^b	Les deux types réunis (CARD)	N	Écart %	N	Écart %		
BFS	Maritimes	22,975	-10.	55,619	-14.7	19,607	83,127	59,253	-42.	161,766	-31.6	110,591	-23.8		
CARD		20,956		30,382		(11,787)+	(47,466)=							109,766	454,902
BFS	Québec	234,141	-14.5	60,111	-29.9	73,490	87,160	109,766	-35.4	454,902	-23.8	346,328	-23.8		
CARD		200,208		42,354		(29,918)+	(73,848)=							109,766	759,228
BFS	Ontario	283,777	-1.4	131,357	-18.	91,055	253,059	171,352	-50.	568,780	-26.4	568,780	-26.4		
CARD		279,801		107,627		(50,297)+	(121,055)=							171,352	438,718
BFS	Prairies	108,336	+4.9	25,140	-9.7	62,158	243,084	176,322	-42.2	312,719	-28.7	312,719	-28.7		
CARD		113,705		22,692		(10,572)+	(165,745)=							176,322	185,289
BFS	Colombie Britannique..	75,260	-6.	17,912	-12.	11,418	80,699	39,276	-57.5	125,714	-52.2	125,714	-52.2		
CARD		70,693		15,795		(9,696)+	(29,580)=							39,276	2,002,889
BFS	Total: Canada	729,049	-6.	271,056	-19.2	254,999	747,855	550,584	-45.	1,454,717	-27.6	1,454,717	-27.6		
CARD		685,533		218,800		(107,890)+	(442,694)=							550,584	2,002,889

Sources: BFS, Recensement de 1941, vol. IX: Logements, tableaux 18-18a. CARD, fourth quarter, 1941: Final Statement . . . , 137.

^a le CARD distingue deux catégories de population: 5,000 et plus; 1,900 et plus; 1,900 et plus, et ajoute les banlieues et environs aux villes et villages mentionnés. Les catégories utilisées ici sont celles du BFS et la comparaison se fait par déduction. Il ne faut pas exiger de ce tableau plus de précision qu'il ne peut en donner.

^b le CARD ne distingue pas avec précision l'agricole du rural, mais il place en *Miscellaneous* des chiffres assez proches du rural. Les chiffres vérifiables sont ici entre parenthèses et de ce fait sujets à caution.

mêmes villes ne révèle qu'un écart de 6%, mais le poids qu'exercent les métropoles de Montréal et Toronto masque les chiffres troublants que sont ceux de Vancouver, des villes industrielles ou frontalières d'Ontario et des villes moyennes du Québec.

L'écart s'accroît pour les villes qui ont entre 5,000 et 30,000 habitants, et le tableau 8 montre un taux de 30% de variation pour le Québec, taux qui est deux fois plus élevé que celui de trois autres régions du pays. Un contrôle très efficace des permis semble possible dans les métropoles; ce contrôle reste efficace dans la majorité des villes moyennes mais le taux de fraude s'élève à 15% dans les petites villes. Quant au contrôle dans les localités de moins de 5,000 habitants il semble aux deux tiers inefficace dans l'ensemble du pays.

Selon des indices cependant sujets à caution,¹ l'écart entre le recensement et l'émission des permis ne serait que de 15% pour les fermes québécoises, mais de 59% pour les gros villages; on trouve par ailleurs la situation inverse en Colombie Britannique. L'honnêteté relative du fermier québécois expliquerait que le plus faible écart, soit 35% entre les deux séries statistiques dans les petites villes et localités rurales, soit enregistré au Québec, encore une fois à cet honorable dernier rang des régions du pays.

L'ampleur de la fraude fiscale indique assez que le coût économique du permis de réception est élevé pour les gens de l'époque, et la contribution obligatoire prend figure de contribution volontaire pour les habitants des petites villes et des localités rurales au Canada. Conçue selon des critères et des coûts relatifs urbains, la taxe démontre son inadéquation au monde rural. Le mode de perception, un impôt directement prélevé, avait quelques côtés odieux pour des lieux régis par des liens de parenté ou de voisinage, et la complicité indulgente dans l'inapplication de la loi semble avoir été règle de conduite.

La facilité comptable qui sous-tendait la contribution et la logique simpliste de l'abonnement créaient une injustice ressentie entre le fermier abitibien ou gaspésien, et le banlieusard d'Outremont ou de Verdun, entre l'urbain de Hull et celui d'Ottawa, ou celui de Victoria et celui de Vancouver, l'un fonctionnaire et l'autre débardeur. L'égalité devant la loi est dans ces cas un subterfuge pour masquer l'inégalité économique, et le coût économique de réception, formellement réparti de façon égale, ne l'était pas en réalité. La formule du permis était d'ailleurs inadéquate pour assurer un financement autre que simpliste.

¹ Toute cette analyse de la fraude fiscale devra être vérifiée au moyen d'une comparaison avec les chiffres fournis par le *Canada Year Book/Annuaire du Canada*.

II. LES POSTES ÉMETTEURS

De 1926 à 1931, la situation de la radiodiffusion au Québec est à peu près stationnaire. La commission fédérale d'enquête, dite commission Aird-Frigon-Bowman, a remis son rapport où elle recommande la propriété fédérale des ondes — droit du premier occupant — et le contrôle provincial du contenu des programmes — état de fait de la radio scolaire.¹ Alors que les journaux s'intéressent surtout à l'étatisation des postes privés, les politiciens continuent pourtant à se quereller sur ces problèmes de juridiction.² Le Conseil privé de Londres, consulté à ce propos, maintint au pouvoir fédéral la juridiction des ondes, pour la raison que seul celui-ci avait déjà signé un traité international sur la répartition des bandes de fréquence et la diminution des interférences frontalières parasites. Quant à la Commission canadienne de radiodiffusion (CCR), on sait peu de choses à son sujet, sinon qu'elle semble avoir pris bien du temps à se mettre en route et que Thomas Maher, ingénieur forestier et directeur du *Journal de Québec*, a été nommé commissaire.³

Malgré l'existence de cette commission, l'anarchie des temps d'invention semble avoir subsisté dans l'émission radiophonique jusqu'en 1936, tant au niveau de la source que du message lui-même. En 1936, ce sera la fin de l'anarchie des ondes quand le Parlement fédéral remplace la CCR par la Corporation canadienne de la radiodiffusion (*Canadian Broadcasting Corporation* : CBC).

a) *Contrôle de la source : Radio-Canada et la presse écrite*

Dès ses débuts, Radio-Canada (CBC) devait prendre une importance considérable: le monde de la radiophonie en était arrivé au moment de l'organisation rationnelle après l'euphorie de l'époque de l'invention à jets continus dans la plus complète liberté car, par suite du libre marché, la radio était devenue, à la réception, moyen de communication de masse par le nombre et le pourcentage de récepteurs. L'entreprise gouvernementale, si indépendante se prétend-elle, était la seule à pouvoir structurer le monde de la radiophonie et à entreprendre de desservir les régions isolées ou peu densément peuplées du territoire qui avaient, elles aussi, droit aux bienfaits de la nouvelle technologie, selon la logique de la propriété publique des ondes.

Pour desservir le territoire québécois, entreprise gigantesque, Radio-Canada ne pouvait étatiser les cinq petits postes privés francophones

¹ ICEA, *op. cit.*, 25.

² RUMILLY, *op. cit.*, XXXII, 109-113, 156; XXXIII, 82 sq.

³ Il est bientôt remplacé par Jacques-Narcisse Cartier, ancien sans-filiste, ancien journaliste et ancien directeur de CKAC, le premier à réaliser la liaison avec la France par ondes courtes. (*Id.*, XXXIII, 190; XXXIV, 103 sq.)

dont trois de fondation récente, mais elle devait, vu ses ressources limitées de financement par les usagers, œuvrer à partir de ses stations de base et compter sur les apports de bonne volonté. C'est ainsi que l'organisme émet en 1937 trois nouveaux permis pour CHLT (Sherbrooke) du quotidien *La Tribune*, pour CHLN (Trois-Rivières) du quotidien *Le Nouvelliste*, tous deux propriétés du conseiller législatif libéral, Jacob Nicol, et enfin pour CJBR (Rimouski), propriété de Jules-A. Brillant, organisateur libéral promis bientôt au même honneur et propriétaire d'un hebdomadaire régional, *Le Progrès du Golfe*.

Se généralisait ainsi un phénomène, nouveau au Canada français mais fort courant aux États-Unis, de l'intérêt des journaux pour l'industrie naissante de la radio, venant les doubler sur le marché publicitaire. L'honorable Nicol, qui avait deux journaux jumelés dans la ville de Québec, ne put penser réussir la même opération qu'à Sherbrooke et à Trois-Rivières, puisque le marché de Québec était déjà saturé par deux émetteurs pour un nombre de récepteurs qui totalisait à peine plus de 10% du total de Montréal, métropole où seulement deux émetteurs francophones pouvaient alors œuvrer. À Québec, CKCV et CHRC, dont on entendait peu parler au cours des années 1930, ne resplendissaient pas de prospérité au point de porter envie. Pour Nicol, la situation de monopole régional avait plus d'attrait que la libre concurrence urbaine à Québec.

Les permis d'exploitation accordés à des journaux servaient à la fois Radio-Canada, qui ne pouvait construire des émetteurs partout à la fois, et les journaux qui éliminaient ainsi un concurrent possible sur leur marché de publicité. Les journaux, organes traditionnels d'information collective, mettaient ainsi la main sur le médium nouveau, et se trouvaient avantagés par leur affiliation à Radio-Canada qui leur fournissait une production à un coût unitaire très bas, ce qu'ils étaient bien incapables de faire avec leurs propres moyens. Selon le principe bien connu: « à nous, les profits, à l'État, les frais », les récents émetteurs siphonnaient en monopole le marché publicitaire et livraient en retour un produit qui leur coûtait peu.

On voit que l'intérêt des journaux en dehors des métropoles et des capitales provinciales était en contradiction avec celui des journaux des grandes villes pour qui Radio-Canada était un concurrent sur les deux plans, publicité et production. La menace latente mais jamais explicitée de nationalisation des postes privés était mise en veilleuse par le Service d'émission des permis d'exploitation. Il y avait mieux à faire que d'étatiser, notamment de lier ceux qui avaient un intérêt économique à collaborer — selon le langage diplomatique — avec l'organisme para-gouvernemental. Les permis, théoriquement toujours révocables après un an, jouaient le rôle des contrats gouvernementaux d'impression auprès des journaux. Il était plus habile de tenir en laisse que d'exproprier.

L'établissement du pouvoir de Radio-Canada (CBC) ne se fit pas sans difficultés puisque la *Canadian Press* (CP) était un pouvoir établi jaloux de son domaine réservé de l'information. En effet, un problème s'était posé en 1933 lorsque la CP, agence coopérative de nouvelles et entreprise mutuelle des quotidiens, voulut contrôler la nature des nouvelles diffusées et surtout les heures de diffusion. Les postes radiophoniques commerciaux s'abonnèrent à la *British United Press* (BUP) pour écarter cette menace de contrôle et CKAC notamment s'affilia au *Columbia Broadcasting System* (CBS) américain. En 1936, déjouée, la *Canadian Press* céda et proposa de mettre à la disposition des stations de radio un service spécial de nouvelles, conçu pour eux, le *Broadcasting News* (BN) permettant une radiodiffusion des nouvelles à toutes heures du jour.¹

En 1933, au moment du blocus, le président de la CP était le colonel Henri Gagnon, directeur du *Soleil*, et le premier occupant en information était prêt à « fournir ces bulletins . . . à titre gracieux . . . à la seule condition que la Commission empêchât par règlement, les postes privés de piller les nouvelles ». L'organisme gouvernemental d'alors (la CCR) « voulut acquitter les frais de ce service » mais la CP « fut d'avis qu'il était beaucoup plus important de contrôler la nature des nouvelles diffusées » et refusa d'être payée malgré les coûts « de plusieurs milliers de dollars ». ² L'aveu ne peut être plus franc. Bien qu'elle ne voulut pas du contrôle par les journaux, la société d'État se soumit à l'embargo diurne et laissa les postes privés seuls gagner cette bataille essentielle de la levée du blocus.

Les années 1933-1937 furent donc importantes dans le duel radio-journaux où la société d'État joua en quelque sorte le rôle d'arbitre par son abstention même de réglementer. L'entente bi-latérale de 1936, qui coûtait à la CP « un prix fixe de \$10.00 par semaine » pour la location des fils télégraphiques, était à nouveau « à titre gracieux dans l'intérêt du public », mais contenait une seule clause restrictive, l'interdiction « que ses nouvelles soient commanditées ou servent à des fins publicitaires ». ³

Ne pouvant s'assurer collectivement le contrôle de l'information radiophonique malgré l'appât de la gratuité, il restait aux journaux à prendre individuellement le contrôle des permis d'exploitation. C'est le sens de la course aux permis d'émission en 1937 et il ne restait au Québec que quelques régions économiques à couvrir puisque Radio-Canada desservait déjà les trois principaux marchés de Montréal, Québec et Chicoutimi.

Une autre menace pour le quasi-monopole de la *Canadian Press* pointait à l'horizon quand Radio-Canada, afin de rendre compte de la visite royale au Canada au printemps de 1939, déploya de grands efforts pour constituer le noyau central de son propre service de nouvelles. Le gérant

¹ API-1939, 10 (texte de J.-F.-B. Livesay, gérant général de la CP).

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

général de la *Canadian Press* notait en 1939 que Radio-Canada ne se soumet plus à l'embargo diurne et « augmente ses services et tend de plus en plus à dominer le monde de la radio ». La CP ne peut que souhaiter un marché au « pair », avec l'organisme para-gouvernemental.¹

En résumé, les postes privés ont affaibli la *Canadian Press* de sorte que Radio-Canada put ensuite constituer sa propre agence qu'elle imposa à son tour aux faibles postes privés de province, bien incapables et bien peu désireux de produire eux-mêmes. C'est ainsi que l'avenir de l'information radiophonique s'est joué en quelques années.

b) Les postes émetteurs du réseau français

La préoccupation première de Radio-Canada avant la seconde guerre mondiale était l'implantation en hégémonie dans chacune des cinq grandes régions du Canada. Cette dominance lui était possible puisque l'entreprise, de nature étatique, pouvait obtenir à bon compte des emprunts d'équipement de la part de l'État. Ainsi l'organisme construisit deux puissants émetteurs en 1937, l'un au Québec et l'autre en Ontario, de 50,000 watts. En 1939, c'était deux autres de même puissance, l'un aux Maritimes et l'autre dans les Prairies.²

On peut constater l'attitude régionaliste de la CBC dans le fait que son réseau français en 1941, était exclusivement concentré au Québec; c'était donc un réseau régional, desservant une région sur cinq. Comme « la guerre vint mettre fin à l'expansion technique » de Radio-Canada,³ on peut considérer cette situation de 1941 comme la résultante des politiques de la décennie précédente et en dégager l'évolution depuis 1931.

En 1931, il n'y avait que 3 émetteurs francophones, soit CKAC à Montréal, et CHRC et CKCV à Québec, alors que, selon Charbonneau, il y avait 70 émetteurs au Canada.⁴ C'est peu pour une collectivité linguistique qui représente 27% environ de la population canadienne. C'est en fait moins de 5% du nombre de postes, et le Québec n'avait pas la chance d'avoir comme au Manitoba un gouvernement qui possédait deux stations émettrices. Tout au plus son gouvernement suivait-il l'exemple des programmes de radio-scolaire de trois autres provinces avec son *Heure provinciale*. Trois émetteurs s'ajoutent en 1933: CHLP (Montréal) propriété du journal *La Patrie* en train de se vendre à *La Presse*, CHNC (New-Carlisle) en Gaspésie à la frontière est du territoire, et CKCH (Hull) à la frontière ouest. Il semble bien que ces trois nouveaux permis d'exploitation des

¹ *Ibid.*

² Pour la seule année 1939, les investissements de Radio-Canada s'élevaient à plus d'un quart de million.

³ ICEA, *op. cit.*, 39.

⁴ *Id.*, 26.

ondes passèrent inaperçus et on se demande quelle étude de marché légitimait leur émission.¹

En 1936, il y avait au Québec 9 stations francophones pour 58 dans l'ensemble du pays, soit 15%; en 1941, il y en avait 14, plus 2 anglophones.² On sait que CHGB (Sainte-Anne-de-la-Pocatière) situé entre les stations de Québec et de Rimouski apparaît en 1938, mais on ne peut trouver la date exacte d'émission des permis des deux postes de l'Abitibi, CKRN (Rouyn) et CKVD (Val-d'Or) dont la présence est attestée en 1940. Peut-être s'agit-il de la transformation en émetteurs publics de deux installations de caractère antérieurement privé de la société Noranda Mines qui, par ailleurs, possède un groupe de journaux mi-ontariens, mi-québécois, dit *Noranda Press*.

En 1941, le Québec, au deuxième rang du point de vue démographique, n'était qu'au troisième rang pour le nombre de postes et le nombre de watts, au quatrième rang pour le nombre de watts par habitant et enfin au dernier rang pour le nombre de personnes par station. Ce qui veut dire qu'il fallait 208,000 personnes pour une station radiophonique au Québec alors qu'il n'en fallait que 140,000 pour une station en Ontario, soit près d'un tiers de plus de *French pea soups* pour obtenir ce qu'un bon potage anglophone obtient partout au Canada. C'est pourquoi l'attribution de watts par tête d'habitant (*per capita*) défavorise aussi le Québec, cette fois objet d'un écart moindre.

La faiblesse du Québec ne provenait pas de l'attribution des watts de Radio-Canada en nombre absolu mais de leur importance relative, et surtout du retard des stations indépendantes par rapport à l'Ontario, aux Prairies et même à la Colombie Britannique. Il n'y avait que la région des Maritimes qui fut plus démunie pour la répartition par habitant du nombre de watts des stations indépendantes. C'est dire le grand rôle d'équipement qu'avait joué Radio-Canada dès sa naissance pour ces deux régions: avant l'avènement de Radio-Canada l'émission était d'une grande faiblesse, sinon inexistante, pour de grandes sections du territoire de chaque région.

Le réseau français de Radio-Canada, tout régional qu'il fût, était le plus faible des réseaux régionaux, à l'exception de celui de la Colombie Britannique. En effet, avec seulement 5 postes sur les 35 que comptait

¹ En Gaspésie, région isolée, c'était un médecin amateur de mécanique, le docteur Charles Houde, qui était propriétaire de CHNC. À Hull, il y eut d'abord un docteur Chabot dans l'affaire qu'il vendit bientôt à M. Josaphat Pharaud, gros marchand, qui installa son acquisition « au troisième étage » de son magasin, (API-1939, 61 et 1940-41, 184). Par contre à CHLP (Montréal), c'est un personnage expérimenté qui assumait la première direction, M. Marcel Lefebvre. Entré à CKAC en 1926, on le louait fort « d'avoir été l'instigateur de la chanson française à la radio » et on décrivait avec minutie sa stratégie séquentielle pour habituer les auditeurs à une telle nouveauté (API-1939, 59). Devenu réalisateur, il semble que c'est lui qui, le premier aussi, commença des causeries sportives hebdomadaires avant d'entreprendre la description sur le vif du jeu de baseball, au début des années 1939. C'était donc déjà un professionnel de la radio.

² ICEA, *op. cit.*, 38; CARD, first quarter, 1941, 138.

TABLEAU 9

Nombre et puissance des émetteurs, nombre de personnes par station et puissance par 1,000 personnes selon la région, Canada, 1941.

RÉGION	POPULATION		POSTES ÉMETTEURS			PUISSANCE (WATTS)			PERSONNES PAR STATION		WATTS PAR 1,000 PERSONNES	
	%	Rang	N	%	Rang	N	%	Rang	(en milliers)	N	Rang	
Maritimes.....	9.8	4	12	14	4	56,300	18.8	4	94	49.7	1	
Québec.....	29	2	16	19	3	65,000 ^a	21.7	3	208	19.5	4	
Ontario.....	33	1	27	31.8	1	78,750	26	2	140.5	20.7	3	
Prairies.....	21	3	19	22.2	2	87,700	29.4	1	127.5	36.2	2	
Colombie Britannique.....	7.2	5	11	13	5	10,850	3.6	5	74.5	13.5	5	
TOTAL: Canada.....	100		85	100		298,600	99.5		135.3	25.95		

SOURCE: CARD, fourth quarter, 1941, 138.

^a CBV (Québec, 1,000 watts) est oublié dans la liste des indicatifs et donnerait 66,000 au total.

TABLEAU 10

Répartition par région du nombre de watts totaux et du nombre de watts par habitant, selon le statut, Canada, 1941.

RÉGION	STATIONS		WATTS		RADIO-CANADA				STATIONS INDÉPENDANTES			
	N	Rang	N	Rang	Watts		W/1000h.		Watts		W/1000h.	
					N	Rang	N	Rang	N	Rang	N	Rang
Maritimes.....	12		56,300		55,250	3	48.8	1	1,050	5	0.9	5
Québec.....	16		65,000		58,100 ^a (F = 53,100)	2	17.4	3	6,900	3	2.07	4
Ontario.....	27		78,750		55,200	4	14.5	4	23,550	1	6.2	2
Prairies.....	19		87,700		72,250	1	29.8	2	15,450	2	6.3	1
Colombie Britannique.....	11		10,850		8,000	5	10.0	5	2,850	4	3.5	3
TOTAL: Canada.....	85		298,600		248,800		25.95		49,800		4.3	

SOURCE: CARD, fourth quarter, 1941, 138.

^a CBV est oublié dans la liste des indicatifs. — F: réseau français.

l'ensemble, soit 14%, et 53,100 watts sur 248,500 de l'ensemble, soit 21% pour une population de 29% de l'ensemble, le *Quebec Regional Network* était à l'avant-dernier rang.

S'il y avait faiblesse de la Colombie Britannique quant au nombre de watts par personne, et de l'Ontario quant au nombre de watts appartenant à Radio-Canada, seul le Québec était une région défavorisée sur tous les plans.

Si l'on considère que le réseau français se limite au seul Québec, la francophonie canadienne est également défavorisée puisque les stations francophones n'étaient que 15 sur 85, soit 17%, et n'avaient que près de 60,000 watts sur près de 300,000, soit 20% de la puissance, alors qu'elle comptait pour près de 30% de la population. L'option régionaliste laissait hors du champ de rayonnement du réseau français plus de 700,000 francophones canadiens soit plus de 20% de cette collectivité linguistique. Plus de 300,000 francophones ontariens et près de 150,000 francophones du Nouveau-Brunswick ne recevaient pas de services dans leur langue de la part de l'organisme para-gouvernemental. Là où œuvrait Radio-Canada en français, il fallait que les francophones soient plus nombreux au kilowatt de puissance.

Par contre, seul le réseau anglais était « national » puisque, même au Québec, la collectivité anglophone recevait 5,500 watts, soit près de 10% de la puissance québécoise totale, pour ses 400,000 participants, dont plus de 250,000 dans la région immédiate de Montréal. Il n'y avait, pour compenser, que le rayonnement frontalier en Ontario du poste francophone de Hull qui pouvait desservir dans leur langue les 50,000 francophones d'Ottawa et de Cornwall. Si, en 1940, l'accès aux émissions devenait possible à 90% de la population canadienne,¹ il n'était possible dans sa langue qu'à 75% ou 80% de la collectivité francophone. L'option régionaliste qui pouvait être justifiée par les nécessités d'équiper tout le territoire, défavorisait la francophonie canadienne alors que l'existence du réseau anglais favorisait la collectivité anglophone du Québec.

c) Bilinguisme et publicité au réseau français

Les chiffres globaux de la statistique ne révèlent pas une autre réalité que nous connaissons d'autres sources. En effet, les émetteurs frontaliers, CHNC (New-Carlisle) CKCH (Hull) et notamment les deux émetteurs d'Abitibi se déclaraient bilingues² et le plus ancien des postes indépendants, CKAC, à Montréal même, malgré l'existence de deux émetteurs anglophones, CBM de Radio-Canada et CFCF de Marconi, avouait émettre,

¹ ICEA, *op. cit.*, 39.

² API-1939, 61; API-1940, 184 et CARD.

encore en 1940, à 34% en langue anglaise.¹ Il y a là une réalité qui réduit encore l'utilisation que l'on faisait alors de la langue française sur les ondes canadiennes, et même québécoises, par avance défavorisées.

CKAC, qui respectait les proportions démographiques de Montréal, poursuivait une tradition francophone de bilinguisme qui ne fut jamais celle de CFCF de la Société Marconi. C'est probablement le rôle de Noranda Mines, en Abitibi, qui explique le bilinguisme de ses émetteurs mais à Hull et à Montréal, comme en une moindre mesure à New-Carlisle en Gaspésie, c'est la faiblesse du marché publicitaire local qui rend compte de ce bilinguisme plus ou moins obligatoire.²

En effet, le faible équipement de réception des francophones dans certaines parties du territoire québécois poussait les émetteurs francophones à viser un public plus large et plus riche. Avec seulement 5,108 récepteurs à Hull et 30,095 à Ottawa, soit près de six fois plus, il était tentant pour CKCH de faire bilingue. Des villes comme Sherbrooke avec 6,853 récepteurs et Trois-Rivières avec 6,548 ne pouvaient refuser quelque publicité que ce soit dans les deux langues,³ et le comté de Chapleau avec son équipement de réception de 12.4% seulement pour ses fermes n'incitait guère les émetteurs abitibiens à s'intéresser à lui en exclusivité. Même un taux de 34% en Gaspésie ne représentait pas un marché prospère pour CHNC (New-Carlisle), et CJBR (Rimouski), avec un marché rural de 30% et ne pouvant pas faire de bilinguisme, n'avait d'autres ressources que l'affiliation à Radio-Canada pour survivre sur ce pauvre marché publicitaire.⁴

Il faudrait une bonne étude du marché québécois de la publicité pour comprendre pourquoi les émetteurs de la ville de Québec semblent végéter au point de ne laisser que peu de traces de leur action, puisque la station de base de Radio-Canada, CBV, s'y implanta dans un grand silence. De même, à Montréal, on notait que CHLP (*La Patrie*) « n'avait pas connu à ses débuts » l'essor attendu et on l'attribuait en 1940 à sa longueur d'ondes « qui malheureusement est fort restreinte ». ⁵ À Hull, on déclarait que « les débuts furent modestes » à CKCH.⁶

En fait, pour ces postes indépendants, le problème de la publicité n'était pas une seule question de bilinguisme: il leur était difficile de concurrencer Radio-Canada avec ses émetteurs de grande puissance, son outillage

¹ API-1940, 42.

² Un témoignage un peu tardif nous apprend « the failure of bilingual commercials which was tried in the early days of radio advertising in Quebec » (CARD, fourth quarter, 1944, 24), et l'auteur fait valoir que plus de 48% des Québécois de 10 ans et plus « cannot speak English » (*Id.*, 5). C'était une question fort discutée à l'époque et les recensements en portent la trace. Tout eut été si simple pour les publicitaires si tout le monde eût parlé la même langue ou eût pu parler anglais!

³ BFS, 1941, vol. IX, tableau 18a, p. 83.

⁴ *Id.*, tableau 30, pp. 142 sq.

⁵ API-1939, 58-59; 1940, 184.

⁶ API-1939, 61.

technique dernier cri dont la « première unité mobile complète au Canada », ses ondes courtes, sa liaison intime avec la BBC.¹ C'est ce qui renvoyait au second plan un poste comme CKAC dont le rôle continuait cependant d'être grand, notamment à cause de son antériorité temporelle. Pour maintenir sa position concurrentielle, CKAC s'affiliait le 5 octobre 1935 « au puissant réseau de la Columbia Broadcasting Corporation » américain.²

III. L'INFORMATION RADIOPHONIQUE

a) *L'accès à l'antenne avant 1937*

Dans les ouvrages de Rumilly traitant de cette époque, il est abondamment question du rôle attribué à la propagande politique de l'opposition. Antérieurement, l'auteur a signalé diverses sources qui ont également utilisé l'antenne pour fins de propagande.³ Bien que, parlant de Paul Gouin et de ses « derniers conseils à la radio », Rumilly ajoute qu'ils « n'exercent pas d'influence »,⁴ en général l'auteur fait grand état de la radio « qui joue un grand rôle dans les événements politiques de l'époque ».⁵

D'autres historiens affirment aussi qu'« en 1936, la victoire de l'Union nationale sur le parti libéral devait beaucoup à la propagande des ondes radiophoniques qui avaient percé le mur du silence érigé par une presse stipendiée », attribuant à la création de Radio-Canada et à l'existence des postes privés l'« échec à la propagande de la presse ».⁶

¹ API-1940, 44 sq.

² C'était là la première œuvre marquante du nouveau gérant de CKAC, Phil Lalonde, nommé en avril 1933 et qui avait débuté comme annonceur en 1929. Comme le décrit le publiciste du poste, en 1940 CKAC était un lieu de production surtout musicale et théâtrale. Ferdinand Biondi était chef de la réalisation, assisté de Bernard Goulet, et discutait affaire avec les réalisateurs indépendants qui l'alimentaient et qui avaient nom Paul L'Anglais, Wilfrid Charland, etc. On sent dans le texte de Ranger l'omniprésence obsédante de la traduction nécessaire, soit 10,000 mots par jour, et dans un mois, 85 heures d'antenne pour les annonces-éclair sur un total de 545 heures. Ce seul genre d'annonces occupait donc plus de 15.5% de l'espace-temps alors que la commandite couvrait, semble-t-il, les frais des autres émissions, et c'était ce qu'on appela plus tard la publicité indirecte (API-1939, 55; 1940, 39 sq.).

³ En 1933, l'Association canado-américaine, à direction sentinelliste condamnée par le clergé, et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal « commanditent conjointement, des causeries de propagande radiodiffusées par le poste CKAC » sur les droits du français (*op. cit.*, XXXIII, 161). Puis c'est l'Action libérale nationale, regroupement de rebelles politiques québécois qui, depuis août 1934, donne « force conférences à la radio » (XXXIII, 179; XXIV, 56 et 60), bientôt suivie par la toute nouvelle Union nationale, née du sabbordement du parti conservateur provincial, qui « fait grand usage de la radio » (XXXV, 65). Il y avait eu aussi « une pluie de discours loyalistes » à s'abattre sur la radio lors du 25^e anniversaire du couronnement du roi George V (XXXIV, 207).

⁴ RUMILLY, *op. cit.*, XXXV, 726.

⁵ *Id.*, XXXV, 113. Il s'agit des campagnes électorales provinciales de 1935 et 1936 qui devaient ébranler puis abattre un pouvoir gouvernant le Québec depuis près de 40 ans.

⁶ Jean et Marcel HAMELIN, *Les mœurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, 111.

On trouve par ailleurs chez Rumilly un renseignement fort intéressant à propos de l'échec du *meeting* libéral au marché Saint-Jacques à Montréal durant la campagne électorale de 1935, et du chahut dont la radio « a transmis les effets dans tout le district », sinon « dans toute la province », comme il le dit.¹ Ce serait là un beau cas d'information collective sur le vif, générateur de démystification, plus efficace que toute propagande adverse.

On comprend alors pourquoi l'homme au pouvoir, Taschereau, si libéral soit-il, du moins de nom, « prie la Commission de la radio de censurer plus sévèrement les discours politiques à tournure diffamatoire ».² C'est une supplique de diversion d'un pouvoir ébranlé, affolé non par la propagande mais par l'information sur le vif.³

Alors que les ondes de Radio-Canada servaient un pouvoir plus haut quand les radiophiles, grâce aux ondes courtes, « perçurent les moindres bruits » de la mort du roi George V et de la proclamation d'Édouard VIII,⁴ la censure, à l'invitation du libéral Taschereau, opère entre la campagne électorale de 1935 et celle de 1936. Rumilly donne les noms des premières victimes: Calixte Cormier qui parle du « vol des élections » de 1935 dans un discours dont « la censure coupe la radiodiffusion »,⁵ le notaire Gustave Jobidon qui « prononce une causerie si violente que Radio-Canada lui refuse à l'avenir, l'accès de ses micros ». ⁶ En même temps, il affirme que « toute la province suit les commentaires » des débats à la Commission parlementaire des comptes publics,⁷ la « persévérante campagne de l'Union nationale »,⁸ objet cette fois et enfin de la « contre-offensive libérale » à laquelle participent plusieurs ministres,⁹ sur des ondes où l'opposition mène une « guérilla radiophonique ». ¹⁰

On voit que, selon Rumilly, les groupes nouveaux, notamment politiques, l'Action libérale nationale ou l'Union nationale, ont d'abord assez facilement accès à l'antenne, profitent au maximum du médium nouveau, et que les groupes anciens ou le pouvoir vieillissant implorent d'abord la censure avant de se résoudre à la contre-attaque sur les ondes. Cependant,

¹ *Op. cit.*, XXXV, 70.

² *Id.*, 96.

³ En période électorale, il ne saurait y avoir libelle diffamatoire sur les faits et gestes d'une administration publique et la discussion des affaires publiques relève alors de l'immunité parlementaire transmise aux commettants. C'est là la doctrine libérale même.

⁴ RUMILLY, *op. cit.*, XXXV, 115. Rumilly note, à cette occasion, que le récit du *speaker* complète l'illusion de présence que les seuls sons et bruits à l'état pur des spectacles et cérémonies ne suffiraient pas à donner à qui n'en possède pas l'expérience. Une nouvelle profession était née dans le domaine de l'information collective.

⁵ *Id.*, 98.

⁶ *Id.*, 156.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Id.*, 116.

⁹ *Id.*, 168.

¹⁰ *Id.*, 172.

les contestataires gardent l'initiative et voient l'information servir leur guerrilla plus efficacement que leur propagande. La censure que le libéral implorait devait venir quand le parti libéral fédéral, ramené au pouvoir récemment, aurait eu le temps de s'y installer suffisamment pour porter secours au parti frère provincial.

b) Radio-Canada et la censure

En 1937, c'est vraiment la fin de l'anarchie des ondes après que le Parlement fédéral eût sabordé la Commission canadienne de la radiodiffusion, à la censure lente aux yeux d'un libéral, pour la remplacer par la Corporation canadienne de la radiodiffusion (CBC), sous prétexte de « donner plus d'indépendance au moins théorique, à l'entreprise nationale entretenue, non par les fonds publics, mais par la vente des permis aux radiophiles », comme le note si justement Rumilly.¹

Le nouveau président de CBC est un ancien député; un des gouverneurs, l'abbé Alexandre Vachon, est directeur de l'École de chimie de l'Université Laval; l'accompagne le colonel Wilfrid Bovey, de l'Université McGill. On admettra que l'état d'ancien député, d'ancien militaire ou de professeur de chimie ne prépare guère à la direction d'un moyen de communication de masse. De plus, sur un conseil de régence de 9 membres, 3 québécois dont 1 anglophone constituent une part curieuse de la justice distributive des fonctions, eu égard à l'importance numérique des collectivités linguistiques, à défaut de compétence particulière dans le domaine de la diffusion de masse. Le Québec francophone pouvait cependant se consoler par la nomination d'Augustin Frigon à la fonction vraiment décisive de gérant général adjoint de CBC. Cet ingénieur avait été membre de la commission royale d'enquête Aird et était directeur de l'École polytechnique de Montréal et directeur de l'enseignement technique du Québec.²

Une des premières décisions que prit l'ingénieur libéral devenu gérant général adjoint fut de se rendre enfin à la prière de l'ancien premier ministre libéral provincial, son ancien patron, et sur un sujet qu'il connaissait bien par expérience personnelle. Rumilly raconte que Philippe Hamel donnait une conférence, le 18 janvier 1937, sur la question politique de l'électricité:

« Les postes de Radio-Canada devaient diffuser ce discours, mais la censure en a coupé des passages. Philippe Hamel l'annonce à ses auditeurs:

« M. Frigon . . . m'a défendu de vous parler de l'achat des professeurs par le trust de l'électricité. Je me soumetts . . . (*sic*)

¹ *Op. cit.*, XXXVI, 29.

² Quand il ne s'occupait pas de radio (parce que le parti qui le patronnait avait perdu le pouvoir au fédéral) il était nommé membre de la Commission d'étude sur l'électricité en 1934 par le parti frère encore au pouvoir au provincial, en compagnie de son ancien patron fédéral, Ernest Lapointe. Avec le retour au pouvoir du parti libéral à Ottawa, l'un et l'autre recommençaient à s'occuper de radiodiffusion.

« J'aurais voulu vous entretenir des contributions du trust aux caisses électorales. Ce passage a été censuré... (*sic*). »¹

On peut se demander en quoi ses connaissances scientifiques en électricité ou en électronique assuraient à Frigon une compétence particulière pour s'ériger en censeur de ce qu'il fallait dire ou ne pas dire en politique provinciale. En fait, cette politique de censure faisant suite à celle de l'ancienne Commission canadienne de la radio (CCR): la nouvelle Corporation, CBC, n'avait de nouveau que le nom, le personnel de direction et la prétention de « donner plus d'indépendance à l'entreprise nationale ». Elle n'était guère plus indépendante que l'ancienne envers les groupes professionnels, les professeurs, ou les groupes économiques, le trust de l'électricité, et leurs clients: les partis politiques. Frigon voulait établir que, désormais, les ondes n'étaient plus à la disposition des contestataires et des usagers qui, pourtant, finançaient à eux seuls l'entreprise, mais qu'elles étaient désormais à la disposition des pouvoirs.

Plus grave atteinte à l'information collective est le fait que rapporte Rumilly à propos de la riposte qu'Adrien Arcand voulut organiser lors d'une assemblée au marché Saint-Jacques à Montréal, à l'hystérique propagande qui entoura en 1938 l'épisode de la conférence de Munich. Serviteurs de la propagande officielle de lointains pays plutôt que de l'information locale, « les postes de radio et la plupart des journaux avaient refusé d'annoncer cette assemblée ». ² Désormais les contestataires n'auraient plus accès à l'antenne, fussent-ils anodins, et fût-ce à propos de ce qui se passe au loin.

Avant cet interdit, et jouissant encore d'un délai avant que la censure ne s'abatte aussi bientôt sur sa tête, l'organisation syndicale, nouvelle forme de protestation dont la collectivité québécoise dans son ensemble prend conscience après la grande crise, réussit encore à se faire entendre: en août 1937, lors de la grande grève du textile, la première de cette envergure pour la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) qui se fait ainsi connaître du grand public, « les chefs de la grève utilisent la radio, pour leur propagande ». ³ Il est vrai que ces contestataires sont aux prises avec le gouvernement provincial, dirigé cette fois par l'Union nationale⁴ et qu'on les sait appuyés au moins tacitement par l'épiscopat, le pouvoir religieux.

La direction de Radio-Canada semble aussi moins pointilleuse pour les discours radiodiffusés en politique provinciale depuis qu'on attaque

¹ *Op. cit.*, XXXVI, 101-102.

² *Op. cit.*, XXXVII, 121.

³ *Id.*, 193.

⁴ *Id.*, 239.

désormais le pouvoir duplessiste.¹ Mais, au dire de Rumilly, le chef de l'opposition officielle, le libéral provincial Adélar Godbout, n'est pas censuré quand il « convertit une causerie radiophonique en attaque violente, et d'un caractère personnel, contre Paul Gouin », chef d'une opposition de tiers parti.²

c) L'information en 1939

La censure atteignait en même temps l'information sur le vif, du moins celle qui ne servait pas directement les forces traditionnelles du milieu québécois. Il n'y aura plus bientôt de chahut en direct de la place publique: celui du 20 novembre 1935 a traumatisé les pouvoirs de tout acabit. Désormais n'aurait plus accès à l'antenne que l'information soigneusement choisie, sélectionnée, soi-disant en toute indépendance, qui ne dérangerait en rien les pouvoirs.

Ainsi le cardinal Villeneuve peut même inaugurer une semaine syndicale qui se tient du 7 au 14 novembre 1937, peu après la grève du textile, « par une causerie radiophonique ».³ En 1938, c'est le grand congrès eucharistique de Québec et Rumilly constate avec quelque ironie que « la radio joue un rôle sans précédent, semble-t-il, dans l'histoire des congrès eucharistiques. Un service radiophonique impeccable permet à des milliers de personnes de suivre les cérémonies » et même d'entendre le pape de sa résidence de Castel-Gandolfo parler en latin et « la radio en donne ensuite des traductions ».⁴ Rumilly n'identifie pas le service radiophonique, mais on devine que c'est Radio-Canada par l'utilisation faite des ondes courtes dont seule CBC peut se prévaloir. Et les traductions doivent être du latin au français et à l'anglais même s'il ne le dit pas.

À CKAC, le seul poste au Québec avec Radio-Canada à posséder une puissance de 5,000 watts, il était bien peu question d'information; alors que Radio-Canada donnait « quatre émissions de quinze minutes » de nouvelles chaque jour, sur seize heures d'opération, soit 6%, le poste privé de Montréal ne devait guère faire mieux pour dix-huit heures. En supposant que les émissions d'affaires publiques au sens large du terme, dont on ne fait cependant pas mention, eussent porté à près de 10% la part de l'information, si on les additionne au 15% de l'information publicitaire, il n'en demeure pas moins que la production de fiction ou musicale accapare 75% du temps d'antenne. Pour porter de 6% à 10% la part de l'information non-publicitaire, il devait y avoir transmission sur le vif ou commentaires de l'information sportive.

¹ *Id.*, 63, 65, 68, 177.

² *Id.*, 199.

³ RUMILLY, *op. cit.*, XXXVI, 212.

⁴ *Id.*, XXXVII, 76.

Sa puissance et son antériorité temporelle plaçaient CKAC au rang de géant parmi les nains: 57% des récepteurs avaient pris l'habitude de s'y brancher dans son aire de rayonnement. Le publiciste affirmait même que la cote d'écoute atteignait parfois plus de 84% des radiophiles aux écoutes pour un programme du soir et de 82% pour un programme d'après-midi, soit toute la population francophone de la région montréalaise.¹ Prospère, CKAC était l'orgueil de Montréal et du Québec et pouvait se permettre d'organiser de grands galas où se montrait tout ce qu'il y avait d'officiel au Canada français.² Mais s'il était « le poste le plus actif au Canada » et retenait captif son auditoire à certaines heures de la soirée, ce n'était pas à cause de l'information: la radio n'était encore que moyen de divertissement collectif, et CKAC, un producteur de fiction.³

L'information fournissait donc à Radio-Canada un moyen de vaincre son handicap de nouveauté: pour s'établir, il lui fallait arracher à CKAC son auditoire en lui offrant un produit en exclusivité. La visite royale en mai 1939, moment tant attendu et si préparé par le service tout nouveau des reportages de Radio-Canada, servit à déclencher cette offensive gigantesque. Les contemporains semblent d'accord avec Rumilly que « Louis Francœur, narrateur de la visite royale, atteint du premier coup, par sa facilité, par son naturel, l'idéal du reportage radiophonique ».⁴

Radio-Canada maintint pendant deux semaines à la fin d'août 1939 « un service de nouvelles et de commentaires considérablement augmenté . . . afin de tenir les auditeurs au courant des graves événements qui survenaient ».⁵ Il y avait de quoi saturer l'attention et détacher à tout jamais l'auditoire des rêves où il se complaisait depuis si longtemps à CKAC. C'était la technique de l'immersion totale et CKAC dut s'avouer forços sur ce plan. Désormais la dominance de Radio-Canada, avec son antenne de 50,000 watts et sa liaison exclusive par ondes courtes avec la mort, était acquise sur le marché même de Montréal. Il y avait fallu la venue des dieux et l'avènement d'une hécatombe humaine.

La causerie était cependant le genre qui semblait le plus cultivé sur les ondes à cette époque, puisque chaque poste se loue fort de ses causeries. Le genre et le succès rooseveltien se répétaient à satiété, quoique sur une moindre échelle au Canada français. Ainsi, c'est à ce moment que plusieurs abbés inaugurèrent qui un « Parler des malades », qui une « Prière du matin »,⁶ et qu'un Dominicain d'avenir, le Père Marcel-Marie Desmarais

1 API-1940, 42.

2 *Ibid.*

3 Voir note 2, p. 42.

4 RUMILLY, *op. cit.*, xxxvii, 219.

5 API-1940, 45.

6 API-1940, 184.

commença ses « causeries religieuses sur: l'Amour est-il un péché? » au poste CKCH de Hull, nouvellement acquis par le Syndicat d'œuvres sociales des Pères Oblats (O.M.I.), éditeur du quotidien *Le Droit*.¹

Malgré la nouveauté du médium et ses immenses possibilités d'instantanéité, il était encore plus souvent question de propagande que d'information, même à Radio-Canada, « fil invisible qui unit l'immense empire canadien » — langage lyrique à souhait pour le « fiduciaire de l'intérêt national ». ² À Québec, CHRC déclarait avec fierté que « s'il s'agit de propagande patriotique, religieuse, sociale, bien française, la population tourne automatiquement à CHRC qui depuis bientôt 16 ans fait œuvre patriotique en cette région ». ³ Quant aux Oblats, ils voulaient faire de CKCH (Hull) « un instrument de propagande catholique et française aussi puissant et aussi efficace que possible », « l'organe de nos sociétés religieuses et de nos associations patriotiques ». ⁴ Il faut dire que le départ en ce sens était bien pris. Les bons Pères avouaient jouer le jeu de *La Presse*, *La Patrie*, *Le Nouvelliste* et *La Tribune* quand ils doublaient *Le Droit* de sa réplique aérienne, et affirmaient, après une dissertation imprécise à souhait et qui évitait de parler de publicité, que « la presse et la radio se complètent plus ou moins ».

d) Conclusion

En 1939, on était loin de la lutte que des postes radiophoniques indépendants avaient menée contre l'agence *Canadian Press*. Individuellement, les journaux avaient investi peu à peu la radio et la confinaient à un rôle ancillaire. L'ancien médium d'information collective avait mis la main à la bouche indiscreète du nouveau médium qui allait bientôt accepter un simple rôle de répétiteur. On s'explique alors la prédilection pour les causeries et les sermons sur les ondes et la répugnance pour le radio-reportage de l'événement sur le vif: la radio n'était que l'auxiliaire de la presse.

La stratégie des pouvoirs pour la mise au pas du nouveau médium dans une société traditionnelle se révèle à l'analyse sinieuse, car il n'est pas sûr que les victoires des ondes radiophoniques en 1936 « qui avaient percé le mur du silence érigé par une presse stipendiée », ⁵ fussent autres que temporaires. Les tactiques des pouvoirs furent multiples, allant du grossier appel à la censure et à la répression brutale, jusqu'aux tentatives

¹ Alexandre Dupont est alors remplacé à la direction par Georges Bourassa. Il est curieux de constater que le pouvoir politique, jaloux de sa juridiction puisqu'il a créé une Régie publique des ondes pour éviter le contrôle des provinces et des Églises comme cela se pratiquait notamment en Hollande, dans la pratique était en train d'octroyer un permis à une communauté religieuse particulièrement active au Canada.

² API-1940, 62.

³ API-1939, 57.

⁴ API-1940, 184.

⁵ Jean et Marcel HAMELIN, *loc. cit.*

de séduction par les offres « à titre gracieux » ou par l'attrait de l'affiliation à des coûts minimes, conjuguée avec le monopole régional sur le marché publicitaire, et jusqu'à la prise en main directe ou indirecte, effective ou à l'état de menace.

L'accès incontrôlé à l'antenne était inconcevable et les nouveaux groupes, notamment politiques et syndicaux, si adéquats au nouveau médium, firent l'expérience de l'humeur répressive. La législation, structurante par nature, réprime les sautes d'anarchie de l'information, se double de favoritisme politique (patronage) et d'une entreprise de séduction des forces traditionnelles du milieu, qui y trouvent leur compte. L'accès à l'antenne est inégal pour la francophonie canadienne constamment et structurellement défavorisée et si pauvreté n'est pas vice, elle n'attire néanmoins pas cet autre pouvoir, qui a nom publicité, obligé de parler une langue étrangère de nature tribale.

Il faut dire que le public captif de ses rêves et de la fiction rassurante était en train d'oublier l'information sur le vif, domaine par excellence de la radio, que les pouvoirs avaient intérêt à laisser en l'état sous-développé. Pour lui, ils étaient en train de mettre au point la technique du pseudo-événement, c'est-à-dire l'événement construit de toutes pièces, prévu et orchestré d'avance, comme les congrès eucharistiques, les joutes sportives, les cérémonies royales ou les rencontres diplomatiques ou électorales, en fait organisés parce que le micro était là comme une oreille à gaver. Ces manifestations n'avaient rien à voir avec le chahut, la bataille de rue ou la grève spontanée, vrais événements et expressions de groupes contestataires, mais cela participait du sens du fictif, du rituel, du cérémonial, du subliminal, en un mot de l'aliénation collective en un temps de la faim collective au ventre et de la mort collective en perspective.

C'est en transformant l'événement — la guerre — en un pseudo-événement à forte odeur de propagande que s'est établie la jeune institution Radio-Canada. Car l'information collective n'était pas encore née, ni d'ailleurs son médium.

Elzéar LAVOIE

*Département d'histoire,
Université Laval.*